



Nombre de suicides dans la Police Nationale depuis leurs prises de fonction :



60



100



118

100 suicides

Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) vient de voir notre 100^{ème} collègues actifs se suicider depuis sa prise de fonction (50 depuis le début de l'année 2019). Mais le chiffre réel est plus élevé, car il ne tient pas compte de nos collègues administratifs, techniques, ouvriers d'état, scientifiques, SIC, qui subissent le même management.

La note ordonnant aux chefs de service de faire preuve d'empathie, les barbecues conviviaux et la ligne de téléphone « être fort, c'est aussi savoir demander de l'aide », n'auront pas été suffisant, comme nous l'avions prédit.

Des syndicats de police proposent une marche de la colère le 2 octobre 2019. Idée louable, mais tous les syndicats ne sont pas conviés et les associations de policiers en colère en sont tout simplement exclus. Dommage pour un sujet aussi grave.

Aujourd'hui, jeudi 12 septembre 2019, un CHSCT élargi sur les suicides est présidé par le Ministre de l'Intérieur. Les mêmes syndicats, qui tirent la sonnette d'alarme depuis des années, vont discuter avec la même administration, dans les salons feutrés de la place Beauvau. Pendant que ces messieurs-dames refont le monde, nos collègues se donnent la mort. Aucune invitation pour les organisations, associations et syndicats, qui ont [marché contre le suicide le 12 mars 2019](#), qui avaient demandé à être reçu pour proposer de réelles solutions.

Monsieur Le DGPN reconnaît que : *« l'explication n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle. »* Donc c'est bien le management et l'institution qui sont en cause et non des faits extérieurs. Analyse confirmée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur : *« j'en ai assez d'entendre, à chaque fois, ça n'avait rien à voir avec le service, c'était seulement personnel. »*

C'est pour ces mêmes motifs de harcèlement au travail institutionnel, aboutissant à 19 suicides, que le parquet a requis contre la direction de France Telecom 15 000€ d'amende et un an de prison.

En conséquence, nous avons déposé plainte auprès du Procureur de Paris, le 11 septembre 2019, par l'intermédiaire de notre avocat [maître BOUZROU](#), contre Monsieur Éric MORVAN, DGPN et contre X, pour complicité de harcèlement moral au travail, sur le fondement de [l'article 222-33-22 du Code Pénal](#).

La Police Nationale est la profession, qui connaît le plus haut taux de suicide en France. Mais de façon plus générale, avec plus de 10 000 suicides par an, le suicide est la première cause de mort violente nationale (plus d'un toutes les heures).

Qui y-t-il de plus précieux qu'une vie humaine ? Un déroulé de carrière, des primes, des économies budgétaires ?

NON RIEN !!!

Aussi nous demandons au chef du gouvernement Monsieur Edouard PHILIPPE :

- La démission de Monsieur Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur.
- La démission de Monsieur Éric MORVAN, DGPN.
- De faire de la lutte contre le suicide une grande cause du quinquennat.

« Ce n'est pas un signe de bonne santé mentale d'être bien adapté à une société malade » Jiddu KRISHNAMURTI